

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
Mairie de Québriac
5 rue de la Liberté 35190 QUEBRIAC
Tél. : 02 99 68 03 52 Fax. : 02 99 68 10 14
E-mail : mairie@quebriac.fr

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 DÉCEMBRE 2018

L'an **DEUX MIL DIX HUIT**, le **VINGT ET UN DÉCEMBRE** à **20H00**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Armand CHÂTEAUGIRON, maire.

Date de la convocation : 10 décembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Présents : Mmes MM. CHÂTEAUGIRON Armand, GAMBLIN Marie-Madeleine, DENOUAL Louis, BOISSIER Patrick, BAUGUIL Aude, GIFFARD Réjane, JUHEL Chantal, MARION Jérôme, BORDE Jacques, LAMARRE Eugène.

Absents excusés : Mmes MM. LEBRETON Angélique, BILLON Alain, CLOLUS Christine, OLLIVIER Alain, LEMAÎTRE Virginie.

Procurations : Angélique LEBRETON Angélique à Aude BAUGUIL – Alain BILLON à Patrick BOISSIER – Virginie LEMAÎTRE à Jacques BORDE.

Secrétaire de séance : Mme BAUGUIL Aude.

APPROBATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2018

En l'absence d'objection, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2018 est validé par les membres du Conseil Municipal.

21.12.2018-DEL74 EXTENSION ET RÉNOVATION DU BÂTIMENT MAIRIE / DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'extension et de rénovation du bâtiment mairie a été confié par délibération du Conseil Municipal n° 25.09.17DEL58 au Bureau d'étude EMERGENCE ARCHITECTURE de Tinténiac.

Le dossier approuvé en Janvier 2018 n'a pas l'objet d'un accord de subvention au titre de la DETR 2018. Aussi, un nouveau projet a été établi afin de réduire l'enveloppe budgétaire.

Les travaux seront réalisés en 2 tranches :

- 2019 = rénovation/extension de l'annexe (ancien garage) en salle de réunions et de cérémonies
- 2020 = réhabilitation du bâtiment actuel mairie.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX :

Le projet prévoit la réhabilitation du bâtiment actuel mairie, des améliorations en matière d'accessibilité, une évolution des besoins des services et de confort d'utilisation et enfin la mise à disposition de locaux au SIVU ANIM'6. Dans cette optique, il est prévu :

- amélioration thermique des bâtiments
- réorganisation des espaces administratifs
- installation d'un point accueil numérique
- remplacement de l'escalier bois d'accès aux étages de la mairie
- rénovation/extension de l'annexe (ancien garage) en salle de réunions et de cérémonies
- création de sanitaires.

NOMENCLATURE DES SURFACES :

- Rénovation bâtiment mairie :
 - RDC : 96 m², étage : 86 m², combles : 66 m²
- Rénovation du bâtiment annexe :
 - bâtiment existant : 56 m²
 - projet extension : 38,50 m²

SURFACE PLANCHER TOTAL : 342,50 m².

COÛT :

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 299 214 € HT.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Monsieur le Maire précise que les travaux concernant le projet d'extension et de rénovation du bâtiment de la mairie feront l'objet d'une nouvelle discussion au sein du Conseil Municipal en fonction des aides accordées.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **adopte le projet d'extension et de rénovation du bâtiment de la mairie pour un montant estimatif au stade de l'APS de 299 214 € HT.**
- **adopte le plan de financement ci-dessous :**

RÉAMÉNAGEMENT ET EXTENSION DU BÂTIMENT MAIRIE_1^{ère} tranche (Extension)

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

DÉPENSES				RECETTES	
	MONTANT PRÉVISIONNEL HT				
Travaux : Maîtrise d'œuvre Mission SPS Mission contrôle technique			145 958 € 16 350 € 1 800 € 1 500 €	D.E.T.R – ETAT (40 %) Fonds propres (15 %) Emprunt (45 %)	66 243 € 24 865 € 74 500 €
TOTAL DÉPENSES			165 608 €	TOTAL RECETTES	165 608 €

RÉAMÉNAGEMENT ET EXTENSION DU BÂTIMENT MAIRIE_2^{ème} tranche (Rénovation)

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

DÉPENSES				RECETTES	
	MONTANT PRÉVISIONNEL HT				
Travaux : Maîtrise d'œuvre Mission SPS Mission contrôle technique			153 256 € 16 350 € 1 800 € 1 500 €	D.E.T.R – ETAT (40 %) Fonds propres (15 %) Emprunt (45 %)	66 162 € 28 944 € 77 800 €
TOTAL DÉPENSES			172 906 €	TOTAL RECETTES	172 906 €

- sollicite une subvention de 66 243 € au titre de la DETR, soit 40 % du montant de la première tranche du projet, et charge le Maire de toutes les formalités nécessaires à la poursuite de l'étude.

Numéros d'ordre des délibérations prises : 21.12.2018-DEL74 à 21.12.2018-DEL74